

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 9

Artikel: Coup d'œil sur l'armée de milice suédoise
Autor: Borel, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil sur l'armée de milice suédoise

par le divisionnaire à d Denis Borel

1. Généralités

Si l'aviation et la marine militaires de la Suède sont des forces permanentes comme dans la plupart des Etats, son armée de terre est une organisation de milice comme la nôtre: les recrues et les cadres sont formés dans des écoles sous la direction d'instructeurs; ils sont ensuite incorporés pendant quelque 30 ans dans des formations mobilisables, périodiquement levées pour des cours de répétition.

Il y a, bien entendu, des différences entre l'armée suisse et l'armée suédoise, car chaque pays est tributaire de son histoire, de son milieu géographique et démographique. La Suède est 11 fois plus étendue que notre pays, avec une densité de population beaucoup plus faible; cela explique l'existence de groupements de combat régimentaires (appelés brigades), constitués pour se battre seuls dans des

secteurs étendus. Au début du siècle, l'armée de terre suédoise était une classique armée permanente à base de régiments; dans l'armée de milice actuelle, ces «régiments» sont devenus des établissements polyvalents (école, arsenal, place de mobilisation, bureau de gestion des personnels); ce ne sont donc plus des troupes, mais les militaires de carrière portent les insignes et numéros de ces organisations de tradition.

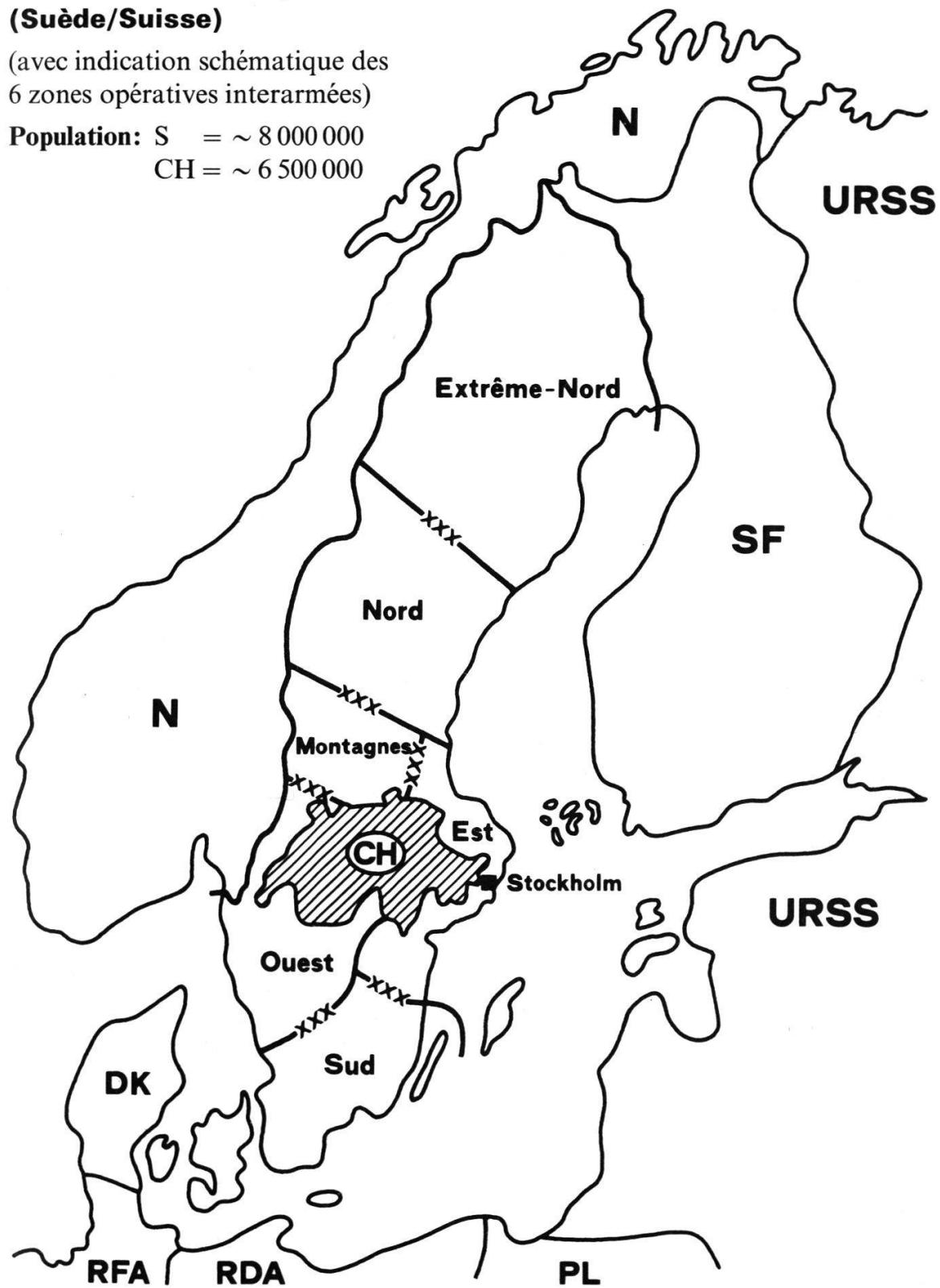
L'école de recrues est sensiblement plus longue en Suède qu'en Suisse, mais les cours de répétition moins nombreux.

On se propose de donner, ci-après, quelques informations succinctes sur les dimensions du pays, sur l'organisation des troupes, la formation dans les écoles, l'instruction des troupes et la mobilisation. Toutes les données sont extraites de publications récentes des autorités suédoises, que l'on espère avoir bien comprises.

2. Dimensions comparées (Suède/Suisse)

(avec indication schématique des
6 zones opératives interarmées)

Population: S = ~ 8 000 000
CH = ~ 6 500 000



3. Organisation des troupes

L'armée de campagne comprend les 12 à 15 plus jeunes classes de militaires instruits et compte environ 300 000 hommes. Elle comprend 28 groupements de combat régimentaires autonomes (appelés brigades¹) pouvant être réunis en divisions responsables de très grands secteurs, les commandants de division disposant de troupes divisionnaires (formations de commandement, de combat, d'appui, logistiques: environ 50 bataillons au total).

Les brigades se composent de:

3 bataillons de combat (infanterie ou chars)

1 bataillon d'appui (chars, artillerie, DCA)

1 compagnie du génie

1 bataillon logistique

1 compagnie d'état-major

Il y a 4 types de brigade (dont le nombre actuel et futur est le suivant):

4 (5) brigades blindées

11 (10) brigades d'infanterie mécanisée

9 (6) brigades d'infanterie cycliste

4 (5) brigades d'infanterie nordique

28 (26 en 1992)

Les formations de combat sédentaires comprennent les classes d'âge de 33/35 à 47 ans et comptent quelque 300 000 hommes. Elles sont articulées en environ 100 bataillons et 500 compagnies indépendantes² de défense de points clés et d'ouvrages d'importance vitale. Les unités sem-

blent avoir un effectif moyen de 300 hommes (300 000: 1000 cp). Ces formations sont complétées par des **gardes locales**, dont on dit qu'elles comptent 100 000 hommes. Ces militaires-là détiennent leur équipement et leur arme personnelle à domicile.

L'ensemble du pays est articulé en **6 zones opératives interarmées** dont les commandants (de niveau corps d'armée) coiffent:

- des fractions de l'armée de campagne,
- des formations de combat sédentaires,
- des moyens navals et terrestres de défense côtière,
- des moyens d'appui aérien.

Le commandant en chef des forces armées ne dispose, pour influencer le cours de la bataille, que de la 1^{re} division aérienne (d'action d'ensemble).

Deux particularités hiérarchiques méritent d'être signalées:

- Les commandants de brigade sont des colonels et lieutenants-colonels et non pas des officiers généraux, comme dans la plupart des armées.
- Alors qu'en Suisse, nous avons tenté de rapprocher les sous-officiers des officiers en créant la notion globale de «cadres», qui est d'ailleurs peu usitée, les Suédois ont supprimé le terme de sous-officier; il y a simplement plusieurs

¹ Suisse: l'équivalent de 36 brigades de l'élite.

² Suisse: 100 bataillons de landwehr, 150 compagnies de landsturm.

catégories d'officiers: les officiers de section (anciennement sof), les officiers de compagnie (of sub et cap), les officiers de régiment (of sup) et les officiers généraux.

4. Formation dans les écoles

Les diverses écoles («régiments») forment les futurs chefs de section, les futurs chefs de groupe et les simples soldats. On ne parlera pas ici des centres d'instruction pour militaires de carrière.

Les conscrits destinés à devenir chefs de section entrent en service le 15 mai; ceux qui deviendront chefs de groupe commencent leur service le 15 juillet, et les jeunes gens destinés à rester simples soldats sont convoqués pour le 1^{er} octobre. Tous ces militaires sont formés séparément par catégories par des instructeurs (militaires de carrière) jusqu'à la fin de l'année.

De janvier à mi-mai de l'année suivante, gradés et recrues sont constitués en unités et reçoivent une formation collective, les jeunes cadres «payant alors leurs galons» (au sens suisse).

Le 15 mai, les unités sont licenciées et passent en bloc dans la composition de bataillons de l'armée de campagne où elles remplacent un nombre correspondant de compagnies de «vieux» qui sont transférées dans les formations de combat sédentaires.

Les lieutenants auront fait 12 mois de service, les caporaux 10 mois et les

soldats 7 ½ mois. Quelques catégories de spécialistes sont astreintes à des «écoles de recrues» passablement plus longues. Le calendrier d'instruction, décrit ci-dessus du 15.5 au 15.5, peut être décalé de quelques mois d'une école à une autre.

Ce système exige beaucoup d'instructeurs. L'armée de terre compte 4700 officiers et 4000 sous-officiers de carrière. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'un certain nombre d'entre eux n'instruisent pas, mais remplissent des tâches d'administration ou d'état-major.

5. Instruction des troupes

Les troupes sont mises sur pied, en principe, tous les 4 ans, et les militaires sont astreints à 5 cours de répétition de 18 jours, précédés de cours de cadres de 7 jours (sof), respectivement de 14 jours (of). Les cadres accomplissent en outre 5 services sans troupe de 14 jours dans des années sans cours de répétition.

Un Suisse peut être surpris du petit nombre de cours (5 de 21 à 47 ans). Les Suédois pensent que cet inconvénient est compensé, en ce qui concerne la cohésion des formations, par le système du passage compact des unités de recrues dans l'armée de campagne. On peut objecter que des formations, qui ne reçoivent pas chaque année de jeunes soldats, ont de la peine à assimiler l'emploi de nouvelles armes au cours des ans.

Si la Suède a une armée de milice, la mise sur pied de ses troupes pour des cours de répétition est tributaire, comme pour les formations de réserve des armées permanentes, de crédits à fixer chaque année. Ils sont ordinairement trop maigres pour faire accomplir intégralement ses 5 cours à chaque homme. On lit, par exemple, dans la documentation officielle, que l'on n'a appelé, dans l'année budgétaire 1982/83, que 73 000 militaires de tous grades à des cours de répétition. Cela représente moins de la moitié de ceux qu'il aurait fallu convoquer, si l'on se base sur un effectif annuel de 35 000 recrues de l'armée de terre (sans les conscrits admis à servir sans arme).

Cette incursion dans le domaine financier amène à signaler que les jours de service coûtent plus cher à l'Etat suédois qu'au nôtre, parce que, faute de caisse de compensation alimentée par les versements de tous les employés et employeurs, il doit payer des salaires substantiels à tous les militaires en service.

Comme, en outre, l'aviation et la marine sont formées pour l'essentiel de personnels permanents, les dépenses de fonctionnement des forces armées sont si élevées que seuls 25 à

27% du budget peuvent être consacrés à des investissements (Suisse: 47 à 52%).

6. **Mobilisation**

Les Suédois ont un système de mobilisation et de réquisition de véhicules à moteur comparable au système suisse. Les militaires (sauf ceux des gardes locales) n'ont cependant ni uniforme, ni équipement, ni armement à la maison. En raison des grandes dimensions du pays, même si l'incorporation régionale est de règle, le temps que mettraient les militaires à rejoindre leur place de rassemblement de corps serait plus long que chez nous. De plus, la région stratégiquement exposée, proche de la Finlande, appelle d'importants effectifs, mais est très peu peuplée; les Suédois ont donc prévu des transports aériens pour y acheminer des mobilisés d'autres provinces.

La mobilisation est préparée et dirigée par les «régiments» qui gèrent aussi le matériel de corps ou des brigades dont ils ont la charge. Les militaires de milice des détachements de perception du matériel de corps peuvent être convoqués à de brefs exercices de mobilisation.

D. Bo.